

L'Université de Limoges franchit une nouvelle étape dans sa relation aux territoires

Installation du Conseil de la Stratégie Territoriale

Jeudi 1er octobre 2026 – 17h00

Hôtel de la Présidence – Salle des conseils



Communiqué de presse du 28/09/2026

Avec la rentrée universitaire 2026-2027, l'Université de Limoges engage **une nouvelle étape de sa stratégie territoriale.**

Cette démarche repose sur une conviction : **l'avenir de l'Université et celui des territoires auxquels elle est étroitement liée doivent être pensés ensemble.**

L'enjeu est désormais de mieux articuler la stratégie de l'établissement avec les politiques publiques, les projets et les besoins exprimés par les acteurs territoriaux, tout en renforçant les coopérations existantes et en faisant émerger de nouvelles initiatives.

Cette évolution marque également un changement de méthode.

Il s'agit progressivement de passer d'une logique de **partenariats construits au fil des opportunités** à une logique de **partenariats stratégiques**, fondés sur des diagnostics partagés, des priorités communes et une vision de moyen et long terme.

Cette démarche s'appuie notamment sur un diagnostic conduit au plus près des campus de l'Université.

Pourquoi une nouvelle stratégie territoriale ?

L'Université de Limoges est profondément **inscrite dans son environnement régional.**

Ses missions de **formation, de recherche, d'innovation, de santé, de culture et de vie étudiante** contribuent directement à la **dynamique économique, sociale et culturelle des territoires.**

La nouvelle stratégie territoriale vise donc à mieux **mettre en cohérence ces différentes dimensions.**

Elle doit permettre notamment :

- de mieux territorialiser l'offre de formation ;
- d'anticiper les besoins en compétences des territoires et des entreprises ;
- de renforcer les coopérations scientifiques et l'innovation ;
- de développer la formation tout au long de la vie ;

- d'accompagner les campus territoriaux ;
- d'améliorer l'attractivité et les conditions de vie étudiante ;
- de renforcer les coopérations dans les domaines de la santé, de la culture et du sport ;
- de développer les relations avec les collectivités, les chambres consulaires et le monde économique ;
- d'anticiper les transformations liées au numérique et à l'intelligence artificielle.

L'objectif est ainsi de mieux relier **formation, compétences, emploi, recherche, innovation, qualité de vie et attractivité territoriale**

Une démarche fondée sur les réalités des territoires

BroCampus s'inscrit dans une démarche plus large de sensibilisation au **réemploi, à l'entretien**. La stratégie territoriale ne repose pas sur une approche uniforme ou théorique. Elle s'appuie sur **une connaissance fine des territoires et de leurs évolutions**, à partir notamment **des diagnostics conduits sur les différents campus** de l'Université : **Limoges – Brive – Tulle – Éggletons – Guéret**

Cette approche doit permettre **d'identifier les spécificités, les besoins et les potentiels de chacun de ces territoires et de mieux articuler les projets universitaires avec les stratégies territoriales.**

L'ambition est de **renforcer l'intégration des campus dans leur environnement et de développer autour d'eux des écosystèmes** associant établissements d'enseignement supérieur, collectivités, acteurs économiques, établissements de santé et partenaires associatifs.

Dans les territoires confrontés aux évolutions démographiques et économiques, cette démarche doit également permettre **d'explorer de nouvelles réponses en matière de formation : formations courtes, certifiantes ou diplômantes, formation continue, micro-certifications et accompagnement des actifs en reconversion.**

Le Conseil de la Stratégie Territoriale : une nouvelle instance de dialogue et de prospective

C'est dans ce contexte qu'est institué le **Conseil de la Stratégie Territoriale (CST)**. Le CST est une **instance consultative de dialogue, de concertation et de réflexion prospective** entre l'Université de Limoges et les principaux acteurs de son environnement territorial.

Il constitue un nouvel espace de dialogue permettant de **dépasser la juxtaposition des initiatives pour rechercher davantage de cohérence, de complémentarité et de coopération.**

Ses principales missions sont de :

- favoriser l'échange d'informations entre l'Université et ses partenaires ;
- partager les diagnostics territoriaux ;
- conduire une réflexion prospective sur les grands enjeux auxquels sont confrontés les territoires ;
- mettre en adéquation la stratégie de l'Université avec les politiques territoriales ;
- identifier et favoriser l'émergence de projets partagés, bilatéraux ou multilatéraux ;
- faciliter les liens entre les différents projets territoriaux ;
- contribuer à la construction d'un schéma universitaire de territoire ;
- promouvoir une dynamique universitaire contribuant à l'attractivité et à la qualité de vie des territoires ;
- favoriser les coopérations en matière de formation, recherche, innovation, vie étudiante, santé, culture, sport, numérique et intelligence artificielle.

Le CST ne se substitue ni aux organes délibérants de l'Université ni aux assemblées délibérantes des collectivités et organismes représentés. Il constitue un espace de dialogue et de construction collective, dans le respect des compétences de chacun.

Une méthode : diagnostiquer, dialoguer, anticiper, co-construire, agir, évaluer

Le fonctionnement du CST repose sur une méthode clairement définie :

DIAGNOSTIQUER → DIALOGUER → ANTICIPER → CO-CONSTRUIRE → AGIR → ÉVALUER

Cette démarche doit permettre de faire émerger progressivement un **écosystème territorial intégré**, associant la communauté universitaire et les partenaires externes de l'Université.

Elle s'inscrit dans la dynamique de consolidation de la stratégie territoriale prévue pour 2026-2028, **notamment autour de la valorisation de l'étude d'impact économique, de l'animation de l'écosystème territorial et du pilotage des partenariats stratégiques.**

Le CST pourra ainsi identifier des projets présentant un intérêt partagé pour l'Université et ses partenaires, qu'ils soient **universitaires, territoriaux, bilatéraux ou multilatéraux.**

Ces projets pourront donner lieu à la **constitution de groupes de travail** ou à la mise en place de **démarches partenariales spécifiques.**

Un Conseil au cœur de l'écosystème territorial

Le CST réunit autour de l'Université les principales catégories d'acteurs intervenant dans le développement du territoire.

Le projet de règlement intérieur prévoit **36 membres**, sous la présidence du Président de l'Université de Limoges ou de son représentant.

Sont notamment représentés :

- le Rectorat de l'académie de Limoges ;
- la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- les Conseils départementaux de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Creuse ;
- Limoges Métropole ;
- l'Agglomération du bassin de Brive ;
- Tulle Agglo ;
- la Communauté de communes Ventadour-Égletons-Monédières ;
- l'Agglomération du Grand Guéret ;
- les villes de Limoges, Brive, Tulle, Égletons et Guéret ;
- le CHU de Limoges ;
- le CH Esquirol ;
- le Centre hospitalier de Guéret ;
- les Hôpitaux de Corrèze ;
- le CROUS de Limoges ;
- le groupe 3iL Ingénieurs ;
- l'ENSAD de Limoges ;
- les Chambres de commerce et d'industrie de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Creuse ;
- six représentants du Club des Entreprises de l'Université de Limoges.

Cette composition traduit la volonté de faire du CST un espace où **les différentes composantes de l'écosystème territorial peuvent partager leurs diagnostics, confronter leurs analyses et identifier des projets communs.**

Les campus territoriaux pleinement associés aux travaux

Les responsables des campus territoriaux de **Brive, Tulle, Égletons et Guéret** sont invités permanents aux séances plénières du CST.

Ils sont destinataires des convocations, des ordres du jour et des documents préparatoires et peuvent être sollicités pour contribuer aux travaux des commissions et des groupes de travail.

Cette organisation vise à assurer **un lien direct entre les travaux stratégiques du Conseil et la réalité opérationnelle des différents campus.**

Quatre commissions pour passer de la réflexion à l'action

Le CST pourra travailler en formation plénière ou au sein de **quatre commissions thématiques.**

1. Commission Formation

Elle travaillera notamment sur :

- l'évolution et la territorialisation de l'offre de formation ;

- les besoins en compétences ;
- la formation tout au long de la vie ;
- les relations avec les acteurs socio-économiques.

2. Commission Recherche

Elle examinera notamment :

- les coopérations scientifiques ;
- la recherche partenariale ;
- l'innovation ;
- la valorisation des compétences de l'Université.

3. Commission Attractivité et vie de campus

Elle abordera notamment :

- la vie étudiante ;
- la santé ;
- le sport ;
- la culture ;
- le logement ;
- la restauration ;
- les transports ;
- la qualité de vie et l'attractivité des campus.

4. Commission Numérique et IA

Elle travaillera sur :

- la transformation numérique ;
- l'intelligence artificielle ;
- les nouveaux usages ;
- leurs conséquences sur les territoires, les formations, la recherche et l'économie.

Chaque commission pourra proposer des **sujets d'étude, auditionner des acteurs ou des experts, identifier des projets susceptibles d'être portés collectivement** et rendre compte de ses travaux au Conseil réuni en formation plénière.

Le schéma universitaire de territoire : un objectif structurant

Le CST constitue l'un des espaces privilégiés de construction du **schéma universitaire de territoire**.

Celui-ci a vocation à mettre en cohérence :

- les priorités de l'Université ;
- les politiques territoriales ;
- les besoins en formation et en compétences ;
- les dynamiques de recherche et d'innovation ;

- les enjeux d'attractivité ;
- les politiques de vie étudiante ;
- les enjeux de santé ;
- les transformations numériques ;
- les projets conduits sur les différents campus.

Ce schéma sera élaboré dans une logique de concertation avec les partenaires.

Il doit constituer, à terme, **un cadre partagé permettant de mieux articuler les stratégies de l'Université et celles de ses territoires.**

L'étude d'impact économique : objectiver l'empreinte économique de l'Université dans son territoire

L'installation du CST sera également l'occasion de présenter les principaux résultats de **l'étude mesurant l'empreinte économique de l'Université de Limoges sur son territoire.**

Cette étude est conduite en partenariat avec **l'Université Gustave Eiffel**, dans le cadre d'un contrat de collaboration scientifique.

Présentée lors de la séance d'installation par le **Professeur Yannick L'Horty**, elle permettra d'apporter **des éléments objectivés sur les effets de l'activité de l'Université sur les territoires correspondant à ses différents campus.**

Au-delà de la mesure de son empreinte économique, cette étude doit constituer un support de réflexion pour les travaux futurs du CST. Elle contribuera ainsi à **documenter la place de l'Université dans l'économie, l'emploi, l'innovation et la dynamique des territoires.**

Une installation placée sous le signe du dialogue et de la co-construction

La séance du **1er octobre 2026** constitue le premier temps collectif de travail du nouveau Conseil.

Elle doit permettre de poser un cadre commun et d'engager concrètement les travaux du CST.

Au programme :

1. Allocutions d'ouverture

- Vincent JOLIVET, Président de l'Université de Limoges ;
- Hélène PAULIAT, Conseillère en charge de la stratégie territoriale.

2. Présentation du Conseil de la Stratégie Territoriale

- rôle et positionnement ;
- missions et objectifs ;
- composition ;

- modalités de fonctionnement ;
- organisation des travaux et des commissions.

3. Examen et approbation du projet de règlement intérieur

Le règlement intérieur précise notamment les règles de fonctionnement du Conseil, de ses commissions et de ses groupes de travail.

4. Présentation de l'étude mesurant l'empreinte économique de l'Université de Limoges

Présentation des principaux résultats par le Professeur Yannick L'Horty.

5. Échanges avec les membres du Conseil

Cette première réunion doit permettre d'engager les premières réflexions collectives sur les enjeux et les projets susceptibles de renforcer les coopérations entre l'Université et ses partenaires territoriaux.

Le 1er octobre 2026 : un acte fondateur

L'installation du CST marque ainsi une nouvelle étape dans la politique territoriale de l'Université de Limoges. Il ne s'agit pas seulement de créer une nouvelle instance. Il s'agit d'installer **une nouvelle méthode de travail**, fondée sur le dialogue, le partage des diagnostics, la prospective et la construction collective de projets.

L'objectif est de faire du Conseil **un espace durable de rencontre entre l'Université et son environnement, capable de faire émerger des projets et de contribuer à la construction d'une vision partagée de l'avenir universitaire et territorial.**

Les messages clés :

1. Une nouvelle étape

La relation aux territoires devient une dimension structurante de la stratégie de l'Université de Limoges.

2. Une nouvelle instance

Le CST réunit l'Université et un large éventail d'acteurs institutionnels, territoriaux, économiques, sanitaires et académiques.

3. Une méthode de co-construction

Diagnostiquer, dialoguer, anticiper, co-construire, agir et évaluer constituent les principes directeurs de la démarche.

4. Un objectif concret

Construire avec les partenaires un schéma universitaire de territoire.

5. Une démarche objectivée

La stratégie s'appuie notamment sur les diagnostics territoriaux et sur une étude d'impact économique de l'Université.

6. Cinq campus, un même territoire universitaire

REPÈRES

- 36** membres du Conseil
- 4** commissions thématiques
- 5** campus : Limoges, Brive, Tulle, Égletons, Guéret
- 1** schéma universitaire de territoire à construire
- 1** étude d'impact économique de l'Université
- 1** nouvelle instance de dialogue et de prospective



Contacts presse

Université de Limoges – Direction des stratégies et des partenariats - DSP

Michel SENIMON

DGSA-Pôle partenariats

michel.senimon@unilim.fr

Tél : 06 82 80 21 39

Relations presse – Présidence de l'Université de Limoges

Sophie VALETTE

Directrice de Cabinet

Cabinet du Président de l'Université

sophie.valette@unilim.fr

07 64 55 78 06

POUR LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

Brocampus À l'université de Limoges

DES OBJETS DE
SECONDE MAIN,
DES PETITS PRIX,
UN GRAND IMPACT

Date : 3 Octobre 2026
Lieu : Campus La Borie
Heure : 9h - 16h

RECYCLER AUJOURD'HUI, PROTÉGER LA PLANÈTE DEMAIN

